MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
Publication périodique SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
DLP 29-8-88036505

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION BAS-VIVARAIS

ABONNEMENT ANNUEL : 100 f
REGISSEUR RECETTES D.R.A.F.
(7) 895 48 48

RÉGION RHÔNE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CÉDEX 03

22 Juillet 1985 N° de série continue 104 bulletin n° 18

ARBORICULTEURS : RESPECTEZ LES DELAIS D'EMPLOI DES PRODUITS AVANT RECOLTE

JEUNES ARBRES et ARBRES RECOLTES : SURVEILLEZ LES

ARBRES FRUITIERS : Maladies de conservation : en fonction du climat
Tordeuse Orientale, Carpocapses : favorisés par le temps chaud
Oïdium : protégez les parcelles atteintes
VIGNE : Tordeuse de la grappe : avez-vous vérifié l'efficacité du traitement ?

ARBRES FRUITIERS

CERISIER

ANTHRACNOSE : surveillez vos arbres
En présence de taches, intervenez avec un fongicide efficace (voir bulletin n° 15 du 17/06)

PECHER - PRUNIER

MALADIES DE CONSERVATION : protégez vos fruits
Selon les données des précédents bulletins, en fonction des conditions climatiques.

PECHER

TORDEUSE ORIENTALE : soignez la protection
Suite à une remontée des captures sur tous les postes de piégeage, les éclosions de jeunes chenilles devraient être nombreuses.

(Rappel) : Produits à court délais d'emploi avant récolte (à n'utiliser que si un traitement est nécessaire à moins de 15 jours de la récolte).

Interdits 7 jours avant récolte
* carbaryl (KUMITAL, SEVIN L 85)
méthomyl (LANNATE 20L)
mévinphos (nb spéc.)

Interdits 5 jours avant récolte
dichlorvos (nb spéc.)

Sans délai
* deltaméthrine (DECIS, DECIS FLOW)

Tous ces produits sont dangereux pour les insectes utiles.
* Favorise souvent les araignées rouges.

OIDIUM : protégez les parcelles atteintes
Pour ne pas laisser se développer la maladie sur les pousses.

PRUNIER

CARPOCAPSE DES PRUNES : intervenez dès réception
Suite à une remontée des captures (ST DIDIER, MEYRAS), les vergers doivent être protégés. En verger sensible, on rajoutera un fongicide efficace contre la rouille (manèbe, mancozèbe, zinèbe ou zirame).

POIRIER - POMMIER

CARPOCAPSE : maintenez la protection
Le 2ème vol se poursuit (ST JUST, ST SERNIN, GROSPIERRES) ou débute (MEYRAS).

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : R. GIREAU - Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

P238

Sauf cas de lutte aménagée, la protection ne doit pas être suspendue (délais entre 2 traitements : 3 semaines pour DIMILIN, 15 jours pour larvicides).

Lutte aménagée : Vous avez déjà dû réaliser les 2 contrôles de 1000 fruits même en région tardive.
L'interruption des traitements n'est possible que si vous avez repéré moins de 10 attaques sur le total des 2000 fruits observés.

TAVELURE : 9 à 12 h d'humectation à 17 - 23° suffisent pour provoquer une contamination : pensez-y.
Des repiquages peuvent se produire suite à des humectations prolongées (particulièrement les humectations nocturnes).

/ POIRIER /

PSYLLES : en présence d'auxiliaires pas de traitement
L'expérience a prouvé maintes fois que les auxiliaires sont capables de contrer des infestations même importantes de psylles et de les ramener à un niveau tolérable.

MALADIES DE CONSERVATION : la période critique commence pour Williams

Intervenez en fonction des conditions climatiques et des données de notre précédent bulletin.

VIGNE

TORDEUSES DE LA GRAPPE : le 2ème vol diminue d'intensité
Sauf avis contraire de la station, le traitement préconisé dans notre dernier bulletin suffira pour couvrir le maximum des risques de la 2ème génération.

Les observations récentes (ST MARCEL, ST REMEZE, ALBA, VALLON) n'ont pas permis de déceler de nouvelles pontes.

OIDIUM : maintenez la protection en présence de la maladie
Rappelons que le traitement doit viser la région des grappes.

BOTRYTIS : toujours peu de risques
Sur cépages arrivant actuellement à la fermeture de la grappe, pas de traitement aux imides cycliques.
Une intervention spécifique "de longue durée" sera prévue avant le début de la véraison.
Nous ferons le point ultérieurement.

MILDIOU : taches plus fréquentes qu'en 1984
Dans tous les cas prévoyez une protection cuprique début août pour limiter le développement du mildiou en fin de saison.

. parcelles atteintes : protégez-les à l'approche d'une période pluvieuse.

. parcelles saines : on pourra interrompre la protection.

BLACK ROT : les baies sont sensibles jusqu'aux vendanges
En présence de taches protégez vos vignes à l'approche d'une période pluvieuse.

PETITS FRUITS

/ FRAMBOISIER - CASSIS - MELON /

OIDIUM : surveillez son développement et intervenez si nécessaire
L'oïdium est la principale maladie à craindre l'été sur cassis et melon.